FEUILLETON DU 4er MAI. — N° 31.

MON PREMIER CRIME

PAR

G. MACÉ

Ancien Chef du Service de la Sûreté

Voirbo refusa de répondre et ne voulut même pas donner son état civil au complet, déclarant que l'on pouvait faire de lui ce qu'on voudrait, mais qu'il était décidé à ne fournir aucune explication.

— J'attendrai, ajouta-t-il, que la police prouve ma culpabilité. Sous le coup d'une accusation capitale, je ne dois rien livrer au hasard. Les apparences sont contre moi ; mais dans une heure, demain, dans quelques jours, elles peuvent se retourner en ma faveur, et je ne veux pas compromettre, par des réponses que vous interpréteriez à votre guise, les chances de succès qui me restent. Vous comprenez que je ne tiens pas à payer de ma tête le crime commis par un autre.

— Je constate, dit le juge d'instruction, que votre attitude n'est pas celle d'un homme innocent. Si je n'ai pas encore les preuves matérielles que vous êtes le seul ou le principal auteur du crime, les renseignements que je possède me font croire tout au moins à votre complicité, et par votre refus de répondre à mes questions, vous me confirmez dans cette pensée.

Si, comme vous le prétendez, vous êtes innocent, donnez-moi la facilité de l'établir. Je ne cherche que la vérité ; vous avez intérêt à m'aider dans cette tâche, puisque vous vous dites étranger à l'assassinat de Bodasse.

— Ce n'est pas à moi à vous prouver que je suis innocent ; c'est à vous de démontrer, par des faits, que je suis coupable.

— Voulez-vous seulement me dire s'il est vrai que vous alliez vous embarquer ce soir au Havre, à destination de New-York ?

— Je ne répondrai pas plus à cette question qu'aux autres.

— Voulez-vous signer avec moi et mon greffier, le procès-verbal de ce qui vient de se passer entre nous ?

— Je ne signerai rien.

— Vos réponses me mettent dans la nécessité de convertir en mandat de dépôt le mandat d'amener que j'avais décerné contre vous. Mais avant d'ordonner votre translation à la maison d'arrêt de Mézières, je vais vous laisser quelques jours encore à la disposition de M. le commissaire de police, qui vous ramènera ici mardi prochain, à midi. Vous avez, d'ici là, le temps de réfléchir, et je vous engage à le faire.

— Vous persistez toujours, dis-je à mon tour, à ne pas vouloir m'accompagner à votre domicile ?

Il secoua négativement la tête affirmativement.

— Vous allez, Ringot et Champy, conduire Voirbo à mon commissariat, et vous l'y garderez jusqu'à mon retour. Sous aucun prétexte, il ne doit communiquer avec personne.

A trois heures de l'après-midi, j'arrivai avec mon secrétaire, 26, rue Lamartine, au domicile de l'inculpé.

Mme Voirbo nous reçut dans l'atelier de son mari, absent pour quelques jours, nous dit-elle.

— Je ne suis pas l'un des clients de votre mari, mais bien le commissaire de police du quartier de l'Odéon.

— Monsieur Macé ?...

— Lui-même.

— Mon mari m'a parlé de vous, à propos d'un mariage sans valeur qu'il aurait contracté en Angleterre... Il paraît qu'à ce sujet le parquet vous a chargé de faire une enquête. En vous disant, il y a un instant, que mon mari était absent de Paris, je ne vous trompais pas ; il devait partir aujourd'hui, à midi, pour Londres, afin d'y recueillir les preuves de la non validité de ce mariage. Sa valise est prête, et je commence à être inquiète, car, sorti à six heures du matin, il n'a pas encore reparu.

— Votre mari ne vous a pas fait d'autres confidences ?

— A quel propos, monsieur ?

— A propos des poursuites dont il pourrait être l'objet, au sujet d'une autre affaire.

— Oui, les paroles étranges qu'il a prononcées dans une réunion à Bolleville... Il craignait, en effet, d'être arrêté.

— Ce n'est pas de cela que je veux vous parler ; il s'agit d'une chose plus grave....

— Je ne comprends pas.

— M. Voirbo ne vous a-t-il pas parlé d'un vieux rentier, nommé Désiré Bodasse, ayant demeuré rue Dauphine ?

— Jamais ce nom n'a été prononcé devant moi.

— Ce vieillard a été assassiné...

— Oh ! le malheureux !

— Et votre mari, qui était son ami, est gravement soupçonné...

— Mon mari ?... M. Voirbo ?... lui... Pierre, un assassin !... Allons donc, monsieur ! ... Vous êtes en démence ! Moi, la femme d'un assassin !... Je l'aurais deviné... La justice est aveugle... la police se trompe...

Un stupéfaction douloureuse de la jeune femme faisait peine à voir, et j'éprouvais à ce moment un serrement de cœur à la pensée des révélations terribles que j'avais à lui faire ; mais le devoir impérieux était là ; je ne pouvais me taire ; et d'ailleurs, tôt ou tard, elle devait apprendre l'horrible vérité. Je repris :

— C'est vous, madame, que l'on a trompée et que l'on trompe. Armez-vous de courage... Il vous en faut beaucoup pour apprendre ce que je suis obligé de vous dire.

— Vous m'épouvantez !

J'eus un moment d'hésitation et je fus tenté de ne pas révéler encore toute la vérité à cette malheureuse ; mais elle me prit les mains, tantôt avec emportement, tantôt avec un accent suppliant et déchirant.

Elle s'écria :

— Mais parlez... parlez donc !... je le veux... je vous l'ordonne... je veux tout savoir ! Mais vous ne voyez donc pas que vous me tuez, en vous taisant... Dites-moi la vérité... si effrayante qu'elle soit... je veux, je dois la connaître... Frappez un grand coup, mais frappez vite !

— Soit, madame, je vais tout vous dire : Votre mari, Pierre Voirbo, est voleur, faussaire, bigame, assassin !

— Assez !... taisez-vous ! ce que vous dites là est infâme ! Si vous n'étiez pas un représentant de la loi, je crierais au secours ! à l'assassin ! et les voisins viendraient m'aider à vous jeter à la porte !

— De grâce, madame, calmez-vous. Évitez un scandale qui ne peut m'atteindre, et qui rejaillirait en retour sur vous. Cette mission est pénible et, en ce moment, d'autant plus pénible, madame que je vous sais orpheline, sans un proche parent pour adoucir votre douleur. J'ai appris la vive affection que vous portiez à vos père et mère récemment décédés. Je sais jusqu'à quel point vous poussiez le respect et le dévouement filial. Je n'ignore pas l'espèce de répulsion que vous éprouviez d'abord pour M. Voirbo, dont les idées politiques et antireligieuses étaient partagées par vos parents, mais non par vous. A leur lit de mort, vous avez promis d'épouser Pierre Voirbo, et, pour obéir à la parole donnée à deux mourants vous avez consenti à devenir la femme d'un homme qui avait des sentiments antipathiques aux vôtres. Caractère, manières, éducation, croyances tout vous séparait de lui... Mais, en fille respectueuse, vous vous êtes soumise.

Vos aspirations personnelles étaient dirigées vers le couvent, où vous aviez été élevée. Vous vous êtes enthousiasmée pour ces saintes filles qui avec une abnégation admirable et une grande charité, assistent les pauvres, soignent les malades, veillent au chevet des mourants. Vous vouliez suivre l'exemple de ces courageuses sœurs grises, répandues dans le monde, à qui le riche a recours dans le malheur, qui le pauvre trouve dans sa détresse, que le savant et l'explorateur rencontrent au milieu des plus lointaines contrées, entourées de la vénération générale, même des sauvages. Mais vos parents, fascinés par les beaux discours de Voirbo, se sont ligués avec lui pour vous arracher, selon leur expression, *des mains de la calotte*... et vous avez obéi en niant votre existence à celle d'un misérable !

Mme Voirbo avait la figure inondée de larmes. Elle reprit :

— Qui donc s'est permis de vous renseigner ainsi sur ma famille et sur moi ?

— Les personnes qui, à l'époque où vous demeuriez rue Bonaparte, ont eu l'occasion d'apprécier votre douceur et votre bonté. Sont-elles donc bien coupables de m'avoir édifié sur vos vertus, et de vous avoir montrée à moi comme une victime quand je pouvais vous croire la complice de votre mari ?

Mme Voirbo éclata en sanglots et, portant son mouchoir à ses yeux, se dirigea lentement vers sa chambre à coucher, dont elle laissa la porte ouverte. La, je la voyais tomber à genoux devant une table disposée en forme d'autel, et au-dessus de laquelle, au milieu d'un lit de fleurs de la saison, on voyait deux portraits encadrés.

Je l'entendis murmurer d'une voix entrecoupée :

— Je vous ai obéi... Mais vous voyez mes souffrances... Ah ! vous savez maintenant combien votre fille est malheureuse !...

Petit à petit, les sanglots cessèrent, et elle se recueillit dans une sorte d'adoration mystique.

Par un sentiment de délicatesse, facile à comprendre, je ne l'avais point suivie dans sa chambre.

Quand, plus calme et résignée, elle se releva et revint dans l'atelier, elle me remercia de cette réserve, puis essuyant ses yeux et relevant d'un mouvement résolu ses cheveux tombés sur sa figure, elle me dit :

— Je suis prête maintenant à subir toutes les humiliations... Commandez... j'obéirai...

— Voulez-vous me dire, madame, comment a été réglée la question d'intérêt au sujet de votre mariage ?

— Aucun contrat n'a été passé. Notre union a eu lieu sous le régime de la communauté des biens.

J'avais 15,000 francs de dot en diverses valeurs françaises au porteur. M. Voirbo en possédait 10,000 en rente italienne. Il doit encore avoir ces valeurs, car il n'a cessé de me répéter qu'elles étaient invendables, en raison d'une baisse considérable qu'elles venaient de subir.

C'est une partie de mon avoir qui a servi à payer les frais de notre mariage et de notre installation.

— Où sont vos valeurs ?

— Dans ce coffret, dit-elle, en ouvrant son armoire à glace et en tirant un petit meuble qu'elle me remit.

— Il est bien léger, ce coffret. En avez-vous la clé ?

— C'est mon mari qui la possède.

— C'est étrange... il n'avait sur lui aucune clé ce matin.

— Comment le savez-vous ?

— Je l'ai fait fouiller.

— Il est donc arrêté ?

— Oui, madame... et je suis ici pour procéder à une perquisition.

Mme Voirbo poussa un profond soupir de douleur.

— Faites, monsieur... je suis résolue et forte... je puis tout voir et tout entendre.

A l'aide d'une lame de couteau, je fis sauter la serrure du coffret. Je ne m'étais pas trompé : Le coffret était vide.

Mme Voirbo resta stupéfiée.

— Qui donc a pu me voler ?

— Votre mari, madame. Vos valeurs doivent être réunies à celles qu'il vous a dit lui appartenir. Le tout doit se trouver dans la valise de voyage qu'il a préparée lui-même.

— Mais alors il me quittait... il allait fuir ?...

— J'ai tout lieu de le supposer. Hier, il a pris prêté, sous le faux nom de Saba (Victor), un passeport pour Londres, où il vous a dit devoir se rendre, mais pour New-York, avec l'intention d'aller plus loin, aux Antilles. Il devait s'embarquer ce soir, au Havre, sur un vapeur américain, le *Fulton*.

— Le misérable !... C'est donc vrai ce que vous venez de me dire ?... Oh ! le lâche !...

Un geste nerveux, elle prit une valise de voyage dans une armoire, et la jeta au milieu de la pièce.

Comme le coffret, cette valise était fermée à clé.

Je procédai à son ouverture, et parmi du linge de corps et des effets d'habillement, je trouvai une somme de mille francs en différents billets de la Banque de France, des valeurs françaises au porteur, avec les bordereaux d'achat de ces mêmes valeurs au nom de Remondé.

Je remis ces valeurs à Mme Voirbo, qui en était la légitime propriétaire, et je continuai à chercher, mais en vain, les titres de la rente italienne.

Comme je manifestais mon désappointement, la femme me dit :

— Je suis cependant certaine d'avoir vu des valeurs italiennes entre les mains de M. Voirbo ; il me les a montrées avant et après notre mariage.

— C'est bien, madame. Nous les trouverons probablement au cours de la perquisition.

(A suivre.)

A LOUER

GRANDE MAISON

Rue des Chats-Bossus, N° 3

DETTES

Wingles. — M. Louis DUROT, cabaretier, prévient le public qu'à partir de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes de sa femme, née Louise DUHEM, laquelle a quitté le domicile conjugal.

Lens. — M. BOVAERE Théodore, mineur, rue Duguesclin, fosse N° 9, prévient le public qu'à partir de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme Emma TOP qui a quitté le domicile conjugal.

Lens. — M. DELAPORTE Alexandre, mineur, rue Saint-Pierre, N° 86, fosse N° 11, prévient le public qu'à partir de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme MARTEL Julie qui a quitté le domicile conjugal.

ECOULEMENTS URINAIRES

Traitement antiseptique établi d'après la méthode Pasteur, guérison en quelques jours. Capsules du docteur Deckson 2 fr. 50; injection Lemaire, 2 fr. 60.

Dépôt : 32, rue du Sec-Arembault, LILLE.

Plus d'Oppressions et

ASTHME

M. L. Bruneau, pharmacien, à Lille, 71, rue Nationale, envoie Gratis et Franco UNE BOITE D'ESSAI de Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE avec nombreux certificats de guérison.

Se trouve dans toutes les Pharmacies.

COMPAGNIE DU GAZ DE ROUBAIX

PRIX ACTUELS DES COKES

mesurés combles sur la cour des Usines

Coke n° 0 (Grosseur de la noix) l'hect.	1,60
Coke n° 1 (Grosseur de l'œuf) l'hect.	1,60
Coke n° 2 (morceaux de 5 à 7 cent.)	1,60
Coke tout-venant	1,40
Coke Grésillon (noisette)	1,20
Coke grenu, du 5m.	0,80
Cendres de coke	0,60

Les Commandes doivent spécifier les numéros ou la grosseur.

MACHEFER GRATUIT

BOUGIES REYNAL

à la Glycérine solidifiée avec les médicaments. Une application par jour, guérit sans rétrécissement ni gastrite, toutes les Affections intimes.

Médd. De Paris 1875, Bronze Exp. Univ. Paris 1878, Admises à l'Exp. Univ. Paris 1889.

DEMANDER PROSPECTUS 3, Rue de la Tacherie, Paris.

Eugène BOUCHARD Fils

DENTISTE

79, rue des Sarrazins

LILLE (Place Casquette)

Extraction sans douleur à des prix défiant toute concurrence

IMPUISSANCE

Pertes séminales, incontinence d'urine. Guérison assurée par les Pilules FERRAILLE.

PRIX : 4 FRANCS

Envoi franco contre mandat.

PHARMACIE A. FERRAILLE

283, rue de Paris, LILLE

COSTUMES SUR MESURE

et à Façon

L. CANDELÉE

Marchand-Tailleur

2, SQUARE MORISSON, 2

LILLE

Ateliers pour les réparations et transformations

DEMANDEZ PARTOUT

CHOCOLAT MENIER

Se méfier des Imitations

Vient de paraître pour

1901

ANNUAIRES RAVET-ANCEAU

1. Nord et Pas-de-Calais	15 fr.
2. Nord	6
3. Arrondt de Lille	8
4. Ville de Lille	3,50
5. Roubaix-Tourcoing	3,50
6. Ville d'Armentières	3,50
7. Arrondt d'Avesnes	3,25
8. — Cambrai	2,50
9. — Douai	2,25
10. — Dunkerque	2,50
11. — Hazebrouck	1,25
12. — Valenciennes	1,25
13. Annre du Pas-de-Calais	3 »
14. Annuaire de l'Exportation (Bascou)	15 »

Port en sus.

Envoi contre mandat-poste à la Direction, 52, r. Esquermoise, LILLE.

BON GÉNIE

Lille, 4, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 4, Lille

VENTE A CREDIT

CONFECTIONS POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

VÊTEMENTS SUR MESURE

Chaussures, Lainages, Soieries, Toiles, Chapellerie, Bonneterie, Modes, Bonneterie, Draperies, Horlogerie, Bijouterie, Poêlerie, Articles de Ménage, Literies, etc., etc.

Atelier d'Ébénisterie et de Tapisserie

MOBILIERS COMPLETS

en tous genres, toujours prêts à être livrés

Pour un achat de	50 f.	ou paie	1 f.	par semaine ou	5 f. par mois
—	100	—	2	—	10 —
—	150	—	3	—	15 —
—	200	—	4	—	20 —

Des conditions spéciales sont accordées à MM. les Fonctionnaires, Agents des Postes et Télégraphes, des Contributions, Instituteurs, Gendarmes, Douaniers, Employés des Chemins de Fer, d'Octroi, Agents de Police, etc., etc.

MAISONS SUCCURSALES :
DUNKERQUE, 58, Quai des Hollandais ;
CAMBRAI, 9, Rue des Chanoines :
SAINT-QUENTIN, 16, rue Saint-Thomas.

CHAUSSONS DRAPÉS

A SEMELLES DE CUIR

A LA MARQUE C G & Cie DÉPOSÉE

MÉDAILLE D'ARGENT

Exposition Universelle de 1889, Classe 36

Les Chaussons en Fer à Cheval sont les plus réguliers, les mieux chaussants, les plus solides.

POMMADE DERMATIQUE MOULIN

VERSCHT EUGÈNE

Cette pommade guérit les boutons, rougeurs, démangeaisons, l'Acné, Eczéma, Dartres, Herpès, Hémorroïdes, Pellicules, ainsi que toutes les maladies de la Peau. Elle arrête la chûte des cheveux et des cils et les fait repousser.

« Monsieur, votre Pommade m'a complètement guéri de l'Eczéma qui me couvrait tout le front et une partie du visage au dessus des yeux et tout le nez.

DUSSUT.
Commissaire spécial de police au Perthus (Pyrén. Orientales).

« Monsieur, vous m'avez guéri d'une maladie de peau insupportable que je soignais en vain depuis quatre ans.

MENARS, Huissier à Saméne (Gard).

Se vend au dépôt des Pilules purgatives et dépuratives Morison-Moulin 3 fr. 50 le Pot. Envoi franco par la Poste. Pharmacie MOULIN, 30, rue Louis-Legrand, Paris et les bonnes pharmacies

Maladies Secrètes

INJECTION RAQUIN

REMÈDE sans EFFICACITÉ CERTAINE

contre les Ecoulements ; prévient les rétrécissements et tous les autres accidents ; ne cause ni irritation ni douleur ; ne tache pas le linge.

Exiger la Signature de Raquin et le Timbre officiel. — 5 FR. LE FLAC.

FUMOUZE-ALBESPYRES, 78, Faub. St-Denis, PARIS, et Pharmacies.

TOUX, RHUMES, GRIPPE, BRONCHITES, CATARRHES, MAUX de GORGE, etc., etc.

Calmés Immédiatement et Guéris en MOINS DE 48 HEURES par les

PASTILLES BRACHAT

à la SEVE de PIN, au LACTUCARIUM et à la CODÉINE

100,000 LETTRES DE FÉLICITATIONS DE MÉDECINS ET DE MALADES

1 fr. 50 la Boîte dans toutes les Pharmacies

Exiger le Cachet en trois couleurs et les signatures BRACHAT et Dr PILLET

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES

INDUSTRIEL et d'AMATEURS — de tous Systèmes — à découper

SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, Mortaiseuses, Machines à Percer. — OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains, pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — BOITES D'OUTILS SCIES, BOIS, DÉRAILLS et autres Fournitures pour le Découpage, la Tour, la Sculpture, etc.

Tourneur TARIF-ALBUM 320 p. 250 gravures franco 0,50 c.

A. TIERSOT Constructeur Brev. — PARIS 16, Rue des Gravilliers.

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de PARIS 1878-1881-1889.

Le 20 Octobre 1832, l'Académie de Médecine vote au DOCTEUR OLLIVIER

UNE RÉCOMPENSE DE 24,000 FRANCS

AUTORISATION DU GOUVERNEMENT. — ADMISSION DANS LES HOPITAUX DE PARIS

Guérison certaine, radicale des Maladies de la Peau (Dartres, Boutons, Rougeurs, etc.), Scrofules, Glandes, Rhumatismes, Tumeurs, Affections cancéreuses, Ulcères invétérés, Vices du Sang, et de toutes les Affections provenant de l'impureté ou d'altération du sang. — Traitement agréable, rapide, économique et sans rechute.

Spécifique, par excellence, des MALADIES CONTAGIEUSES et de leurs terribles conséquences, acquises ou héréditaires, récentes ou invétérées et rebelles à tous les traitements : Accidents secondaires ou Ulcérations de la bouche et de la gorge, Cornages, Rhumatismes, Douleurs, etc.

Le plus puissant et le plus énergique des Purificateurs du Sang.

BISCUITS DÉPURATIFS DU DOCTEUR OLLIVIER

Ces Biscuits, d'un goût très agréable, d'une digestion facile, conviennent à tous les tempéraments, à tous les âges, et se conservent pendant plusieurs années, par toutes les températures et sous tous les climats. — Après quatre année d'expériences publiques, l'Académie de Médecine a constaté leur efficacité constante dans les maladies les plus invétérées. Aucun médicament, dans le monde entier, n'a obtenu une seule des distinctions qui honorent les Biscuits du Dr Ollivier. — On les trouve dans les bonnes Pharmacies de France et de l'Étranger.

En parlant des Biscuits du Dr Ollivier, l'Académie de Médecine, dans son Rapport officiel au Gouvernement, s'exprime ainsi : « Ces biscuits offrent un médicament d'une composition certainement d'une préparation aussi parfaite que possible.... Ils peuvent, par conséquent, rendre de grands services à l'humanité. »

Brochure, Rapport, Échantillon gratis et franco. Dépôt général : 34, Rue de Rivoli, Paris

Consultations de 1 h. à 4 h. et par correspondance.

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE. — 60 ANS DE SUCCÈS DANS TOUS LES PAYS.

GRATIS PORTRAITS AU CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au crayon-fusain, dans votre ville, nous vous faisons l'offre suivante : Si, dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de 100 francs ABSOLUMENT GRATIS pourvu que vous nous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Écrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à M. TANQUERRY, directeur de la Société Artistique de Portraits, en son hôtel, Rue de St-Pétersbourg, 9, Paris (Maison fondée en 1861), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

CHEMINS DE FER PORTATIFS

Brevetés S. G. D. G.

VOIES RIVÉES ou DÉMONTABLES de 0-40 à 0-75 d'ÉCARTEMENT

MATÉRIEL SPÉCIAL

LOCATION pour le Matériel avec faculté d'ACHAT.

TRAVAUX PUBLICS, INDUSTRIES DIVERSES, EXPLOITATIONS AGRICOLES

construits par la Société Nouvelle des ÉTABLISSEMENTS DECAUVILLE AINÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 7,050,000 francs.

SIÈGE SOCIAL : 13, Boul. Haussmann, Paris.

ATELIERS de PETIT-BOURG (Seine-et-Oise) FRANCE

DECAUVILLE

BASCULES, GRUES, POINTS, Charpentes Métalliques.

Voitures automobiles.

MOTEURS ROTATIFS à VAPEUR (Syst. Filtz) — ÉLECTRICITÉ TRIDISTRIBUTRICE

MATÉRIEL A VOIE DE 1m SPÉCIAL POUR Chemins de Fer départementaux.

RAILS et Accessoires.

LOCOMOTIVES jusqu'à 24 tonnes.

WAGONS A VOYAGEURS et MARCHANDISES

ENVOI FRANCO du CATALOGUE sur demande adressée aux Établissements DECAUVILLE Aîné à Petit-Bourg (Seine-et-Oise).

ON PEUT VISITER les ATELIERS, les Mardi et Vendredi. Descendre à la gare de Corbeil où un tramway à voie de 0m60 attend les visiteurs.

Docteur MERLIER

148, Rue de Lannoy, ROUBAIX

Consultations gratuites tous les jours de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumon, etc.

Mardis et jeudis, de 2 heures à 4 heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et s'ils toussent, leurs crachats.

Vaccination et revaccination gratuite tous les dimanches, de 10 heures à 11 heures.

Avis Important

Voulez-vous, en très peu de temps et aux meilleures conditions

VENDRE fonds de commerce, industries, propriétés.

TROUVER commandites associations

FORMER sociétés anonymes en comm. en particip.

Adressez-vous en toute sécurité à la BANQUE DES VENTES, 29, rue du Pont-Neuf, PARIS (Maison de Confiance, 26e année), qui fait étudier sur place, gratuitement et très discrètement toutes affaires qu'on lui propose.

Pour éviter les mortelles conséquences des **ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER**

Voyageurs! Assurez-vous à la Société mutuelle d'assurances à prime fixe et UNIQUE LE VOYAGE, Place Lafayette, 108, Paris.

Moyennant le versement de CINQ FRANCS tout le reste sera payé par la Société. Vie durant pour 50 fr. garantissent 50,000 fr. — 40 fr. garantissent 20,000 fr.

CENT MILLE F. contre tous risques de mort occasionnés par un accident survenu sur n'importe quelle voie ferrée d'Europe, d'Algérie et de Tunisie.

La Mutualité de la Société assure en outre des secours en cas de maladies au Siège social. Une Répartition des bénéfices aux assurés. Le du "VOYAGE" 108, Pl. Lafayette, Paris.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

PLUS DE MERCURE, PLUS DE SANTAL, PLUS DE COPAHU, PLUS DE CUBÈBE

L'INJECTION PEYRARD est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en quatre ou six jours.

Rapport : Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'INJECTION PEYRARD sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 60 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 60 de 4 jours à 2 ans ; le résultat nous a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons.

Ont constaté l'excellence : les docteurs Salary, Ferrand, Ali ben Ouche-Achi, etc. — Chez le préparateur : OMNÈS, Docteur en Médecine, 11, rue Gay-Lussac, Paris.

Dépôt : Toutes les bonnes Pharmacies.

LA SYPHILIS EST GUÉRIE RADICALEMENT ET SANS MERCURE par le Sirop PEYRARD et les Dragées PEYRARD n° 2

TOMBLAINE-NANCY

Maison fondée en 1811

TAPIOCA BLOCH

Sagou Bloch
Fécule Bloch
Riz Julienne Bloch
Tapioca Crécy Bloch
Crème d'Orge Bloch
Crème de Riz Bloch
Poudre à Poudrer etc..

FEUILLETON DU 1er MAI 1901. — N° 300

MONSEIGNEUR

PAR

Paul SAUNIÈRE

TROISIÈME PARTIE

CENT ANS APRÈS

I

Le Pendu

— C'était pour la remettre au commissaire, monsieur.

— Si c'était dans ce but, parfaitement louable et auquel le devoir vous ordonnait impérieusement de ne pas vous soustraire, pourquoi, après les constatations d'usage quittiez-vous le bureau du commissaire sans lui remettre ces papiers !

— Je l'ai déjà dit, monsieur. J'étais si troublé que j'avais oublié...

— Je connais votre version, interrompit le magistrat. Maintenant répondez : Qui a lacéré cette enveloppe ?

— Je ne sais, monsieur.

— Avez-vous lu les deux lignes qui y sont tracées ?

— Non, monsieur. Je ne l'ai pas pu... j'ai couru tout de suite au village...

— Ainsi vous ignorez ce qu'elle contient ?

— Oui, monsieur.

— Et comment expliquez-vous que cette enveoppe soit déchirée ?

— Oh ! d'une façon bien simple, monsieur. C'est évidemment de Montmaury qui, en mettant le pied dessus...

— Ce n'est pas possible. Si cet accident s'était produit de la façon que vous le prétendez, l'enveloppe porterait de cette violence une empreinte quelconque. Or, elle est immaculée, et de Montmaury affirme l'avoir seulement poussée du pied...

— Que voulez-vous que je réponde ? fit Germain tout décontenancé. Cela ne peut cependant être arrivé que comme cela...

— Encore une fois, c'est impossible. Si le pied de M. de Montmaury avait brisé cette enveloppe, il y aurait foulure, cassure, si vous le voulez, mais, si habile qu'il fut, ce pied n'aurait pas pu déchirer l'enveloppe dans toute sa longueur, sans dévier, pour ainsi dire, du pli formé par l'arête supérieure du papier.

— Que voulez-vous que je vous dise, moi ? fit Cassut poussé dans ses derniers retranchements. Vous avez l'air de croire que c'est moi qui l'ait déchirée cette enveloppe...

— Je ne vous le cache pas.

— Dans que but l'aurais-je fait cependant ?

— Pour voir ce qu'il y avait dedans, tout simplement.

— Mais comment aurais-je su qu'il y avait des billets de b...

Germain n'acheva pas sa phrase. Il venait de s'apercevoir qu'il avait commis une imprudence.

Il aurait bien voulu la réparer ; malheureusement il était trop tard.

Le juge d'instruction ne se départit point du calme imperturbable qu'il affectait ; mais son regard fin se fixa sur Roger, tandis que ses lèvres closes ébauchaient un sourire de pitié.

— Je savais bien que je finirais par le prendre... avaient l'air de dire ce regard et ce sourire.

Cassut comprit que toute dénégation devenait dangereuse :

— Eh bien ! oui, reprit-il brusquement. J'ai lu ce qu'il y avait d'écrit sur l'enveloppe et j'ai eu la curiosité de voir ce qui y avait dedans. C'est vrai aussi. Vous êtes là à m'emberlificoter d'un tas de questions... On dirait à vous entendre que je suis un criminel et que c'est moi qui ai pendu ce pauvre diable. Je ne suis ni un voleur ni un assassin, pourtant. Quel mal ai-je fait après tout ? Puisque ce qu'il y a dedans appartient à celui qui le trouvera, et puisque c'est moi qui l'ai trouvé...

— Pardon, c'est vous qui l'avez ramassé, mais c'est de Montmaury qui l'a trouvé, interrompit le juge d'instruction, puisque, vous l'avouez vous-même, c'est lui qui, le premier, l'a poussé du pied.

— Oh ! je ne réclame pas, monsieur, s'empressa de dire Roger.

— C'est fort bien à vous, fit le magistrat, mais vous ne savez pas ce qu'il y a dans cette enveloppe ! Demandez-le à Cassut.

— Quant à cela, monsieur le juge, répondit vivement Cassut, sur les cendres de mes père et mère, sur mon salut, devant Dieu qui m'entend, je vous jure que j'ignore ce qu'il y a d'argent dans ce chiffon de papier ! Je n'ai pas eu le temps de compter, j'en conviens...

Cette sorte d'objurgation avait été faite avec tant de franchise et de conviction, que le magistrat ne douta pas cette fois de la véracité du témoin.

— Eh bien ! messieurs, prononça-t-il en scandant ses paroles. Il y a là deux cent mille francs !

Le cadavre de l'inconnu avait été minutieusement fouillé. On n'avait découvert sur lui aucun papier de nature à révéler son identité. Pas un doute ne subsista même sur sa détermination bien arrêtée de se donner la mort, car les chiffres que devaient porter sa chemise, ses chaussettes et son mouchoir avaient été soigneusement coupés, afin que la justice ne pût se livrer à aucune recherche. Le nom du chapelier, qui se trouvait au fond de la coiffe du chapeau, avait même été gratté avec un canif, pour qu'il fut impossible de le déchiffrer.

Après avoir fait part aux deux témoins de ces circonstances, le juge d'instruction sortit de l'enveloppe un papier.

— A présent, messieurs, je vais vous donner lecture de ce document. Veuillez l'écouter avec a plus grande attention.

A ces mots, assurant sa voix, il commença :

« Si vigoureux que je paraisse, je suis atteint d'une maladie incurable et qui me cause les plus atroces souffrances. J'ai donc résolu d'en finir avec la vie. J'emporte avec moi une corde et j'ai choisi l'endroit où je veux me pendre.

» Jai pris, je crois, toutes les précautions imaginables pour que mon identité ne puisse être constatée. Si cependant j'avais oublié quelque chose, et si, par un moyen quelconque, on parvenait à retrouver mon nom et ma famile, j'entends qu'il ne soit absolument rien changé aux conditions qui suivent :

» Remarquant combien la destinée est injuste, ayant eu sous les yeux mille exemples du peu de cas que certains héritiers font de la succession qui leur échoit, ne voulant surtout pas que ma fortune, si péniblement gagnée, soit gaspillée en folles prodigalités, ou compromise dans des opérations hasardeuses, je m'en remets à Dieu du soin d'en disposer à sa guise, bien persuadé qu'il ne mettra pas, dans sa haute sagesse, que cette fortune tombe entre des mains indignes.

» En conséquence, j'ai réalisé le peu que je possède, se montant à deux cent mille francs nets, que j'ai glissés, ci-inclus, en billets de la Banque de France, pour, cette somme, être remise de plein droit et sans contestation possible à la personne qui trouvera le pli qui la renfermera.

» Déclarant agir en parfait état de santé et en toute connaissance, et affirmant que telle est mon immuable volonté. »

Naturellement, ce testament, écrit d'une main ferme et d'une écriture correcte n'était pas signé, ne portait aucune date, et n'indiquait pas l'endroit où il avait été rédigé. Il était du reste, parfaitement clair et ne pouvait donner lieu à aucune interprétation, en dehors de ce qu'il voulait dire.

Quand l'eut entendu la lecture de ce document, Germain respira plus librement.

Le juge d'instruction, après avoir remis dans l'enveloppe le testament et les billets, se tourna vers Roger.

— Vous le voyez, monsieur, reprit-il, quand vous disiez tout à l'heure que vous ne réclamiez rien, j'avais raison de vous faire observer que vous vous engagez un peu légèrement.

— Mais non, monsieur, dit Roger.

— Comment ! n'est-ce pas vous qui, réellement, avez trouvé ce papier ? N'êtes-vous pas en droit d'en réclamer le contenu ?

— Peut-être, monsieur, mais je ne le ferai certainement pas.

— Quoi ! vous vous contenterez de la moitié ! vous voulez partager avec Cassut ?

— Pas davantage, monsieur.

— Mais alors que comptez-vous donc faire ?

— Rien, monsieur. Je renonce tout simplement aux droits que je pourrais faire valoir.

— Mais vous reconnaissez implicitement dans ce cas que c'est Germain Cassut qui a trouvé ce trésor !

— Je ne dis pas non.

— Et vous lui en abandonnez la totalité ! s'écria le magistrat qui n'en pouvait croire ses oreilles.

— Oui, monsieur.

— Comme il vous plaira, fit le juge un peu désappointé ; mais il était de mon devoir de vous éclairer...

— Et je vous en remercie sincèrement, monsieur, interrompit Roger ; mais, à tort ou à raison, je serais fort embarrassé, je ne vous le cache pas, d'une fortune acquise dans des conditions semblables. Ne croyez pas que ce soit par fierté. Je ne suis rien que le fils d'un pauvre honnête homme qui est mort dans un état voisin de la misère. Je ne possède rien, je suis simple commis dans une fabrique et je gagne assez péniblement ma vie. Pourtant, si obscur que je sois, je prétends ne devoir qu'à moi la fortune dont je jouirai un jour, si jamais j'arrive à la fortune. C'est un scrupule un peu exagéré, je ne m'en défends pas ; mais il me semble que ce legs du pendu me pèserait comme un remords et que cet argent, acquis sans travail, fruit de la mort, résultat du suicide, ne me porterait pas bonheur. Voilà pourquoi je ne réclame rien, monsieur.

A ces mots, Roger s'inclina et fit mine de se retirer.

Le magistrat se leva vivement de son siège et lui coupa la retraite, pour lui tendre sa main toute grande ouverte.

— Touchez-là, monsieur, lui dit-il, vous êtes un honnête homme.

Puis il se tourna vers Germain, dont le visage rayonnait.

— Ainsi, monsieur, continua-t-il, c'est bien vous, et vous seul, maintenant, qui prétendez être l'héritier du pendu ?

— Dame !... puisque M. Roger y renonce ; il me semble que...

— Et sans doute, vous n'avez pas les mêmes scrupules que lui.

— Oh ! pas si bête !

(A suivre.)